

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 9 avril 2021

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire
Eric Limacher est nommé secrétaire de séance.
Le maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 mars 2021

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 19 mars 2021. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé (Pour : 14, contre : 0, abstention : 1).

2. Urbanisme

Certificat d'urbanisme :

VERNEREY Christine	Maison individuelle	rue de la Corvée
--------------------	---------------------	------------------

Déclarations préalables :

BARBIER Dominique	Rénovation d'une avancée de toiture	4 rue de l'Eglise
MOREAU Hervé	Création d'une baie vitrée à la place de 2 portes fenêtres	13 rue de Muty

3. Vote des taxes foncières

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter les taux de la façon suivante :

Foncier bâti : de 30,07 % à 31,03 %
Foncier non bâti : de 19,87 % à 20,50 %

Pour information, la réforme de la taxe d'habitation a pour conséquence de modifier le taux de la taxe foncière sur le bâti, la part départementale (18,08 %) a été cumulée avec celle de la commune (11,99 %) soit un total de 30,07 %.

Ce transfert de taux n'a pas de conséquence sur l'imposition.

4. Vote des budgets

Le Maire présente au Conseil municipal les budgets 2021 :

Budget communal (57000)

Dépenses de fonctionnement :	572 539,00 €	Recettes de fonctionnement :	1 175 126,37 €
Dépenses d'investissement :	276 350,00 €	Recettes d'investissement :	276 350,00 €

Budget forêt (57600)

Dépenses de fonctionnement :	167 950,00 €	Recettes de fonctionnement :	327 964,97 €
Dépenses d'investissement :	34 454,80 €	Recettes d'investissement :	34 454,80 €

Budget lotissement de la Corvée (57700)

Dépenses de fonctionnement :	499 331,40 €	Recettes de fonctionnement :	499 331,40 €
Dépenses d'investissement :	133 295,64 €	Recettes d'investissement :	133 295,64 €

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les budgets présentés.

5. Demande de subvention DETR

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à déposer deux demandes de subvention auprès de la préfecture pour l'informatisation du secrétariat et la réfection du mur du cimetière.

6. Projet de salle

Après analyse des différentes offres, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de la société DPExpertise d'un montant de 3 905 € HT pour la mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé des travailleurs).

7. Mur du cimetière

Plusieurs entreprises ont été consultées, nous sommes en attente des devis. Compte tenu de l'ampleur du chantier, nous recherchons une solution pérenne à un coût raisonnable.

Il faudra plusieurs mois avant de prendre une décision définitive.

8. Cartes jeunes

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de proposer à la vente aux jeunes du village (moins de 30 ans), à partir du 1^{er} septembre 2021, la carte avantages jeunes, saison 2021/2022, au prix de 6 €.

La commune financera 1 € par carte.

9. Questions diverses

➤ Nous avons été alertés le 6 avril 2021 par un courrier anonyme nous rappelant les textes sur l'interdiction de la divagation des animaux domestiques (notamment des chiens et des chats) et des animaux sauvages apprivoisés. Ces textes rappellent la responsabilité du maire de la commune en la matière.

Compte tenu de l'importance de ces divagations, le Conseil municipal envisage de contacter une association pour mener une action pour limiter la prolifération des chats.

➤ Date à retenir :

21 mai 2021

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 22h50.

Le Maire,
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,
Eric Limacher